

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21808 - 80ÈME ANNÉE

## OLIVIER BANCOUT À LA RÉUNION : « UN CRI POUR LA LIBERTÉ » POUR LE RETOUR DES CHAGOSIENS DANS LEUR ÎLE

Lors du conférence de presse, organisée par le Comité Chagos - La Réunion et du Mouvement Réunionnais pour la Paix, Olivier Bancout, leader historique du Groupe Réfugiés Chagos a tenu à rappeler l'histoire du combat mené pour le droit au retour sur l'archipel.

Militant depuis 1983, Olivier Bancout est né le 15 février 1964 dans un lieu isolé appelé l'île du Coin, l'une des îles de Peros Banhos formant l'archipel des Chagos avec Diego Garcia et l'île Salomon.

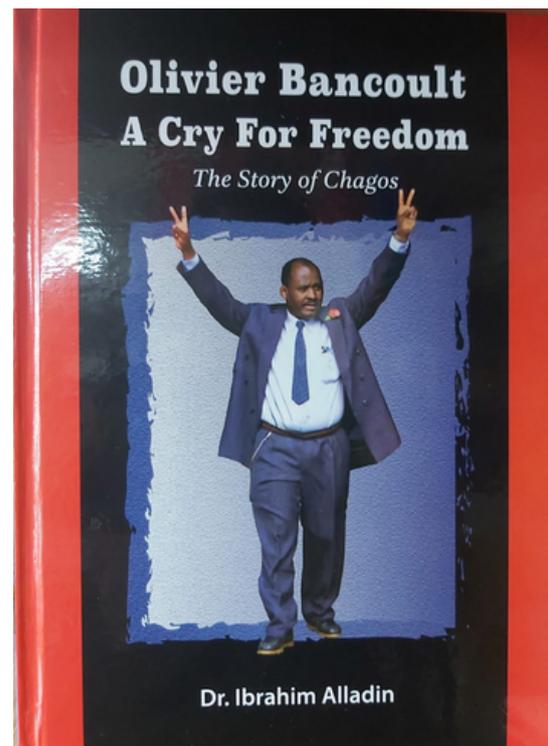
Par la suite, "Olivier est arrivé à l'île Maurice à l'âge de quatre ans. Les débuts ont été difficiles pour le jeune Olivier. Le quartier lui était inconnu. La famille était pauvre et sa mère travaillait de longues heures comme femme de ménage. Olivier était inscrit à l'école primaire de Seeneevassen. Sa mère avait une grande influence sur lui et le motivait à aller à l'école", a écrit le Dr Ibrahim Alladin, auteur de "Olivier Bancout. A Cry For Freedom. The Story of Chagos".

Olivier Bancout y témoignage et retrace les grandes lignes de son parcours et présente sa biographie, dans laquelle il revient sur les grandes étapes du combat chagossien.

"Olivier Bancout. A Cry For Freedom. The Story of Chagos" sera bientôt traduit en français. Ce livre retrace l'histoire poignante des Chagossiens en exil à travers le regard d'Olivier Bancout.



"Nous nous battons pour nos droits fondamentaux, pour notre dignité. Cela nous concerne tous", a déclaré le leader au micro de Freedom.



## CHIKUNGUNYA, UNE ÉPIDÉMIE « GÉNÉRALISÉE ET MAJEURE »

**Le pic épidémique n'est pas encore atteint, selon le dernier bulletin de situation dont les données ne sont pas encore consolidées, car les remontées sont nombreuses.**

Plus de 27 500 cas recensés depuis le début de l'année 2025 et 6 289 nouveaux malades dans la semaine du 24 au 30 mars. L'épidémie de chikungunya se poursuit à La Réunion, où elle est désormais qualifiée de « généralisée et majeure » par Santé publique France (SpF) dans son dernier bulletin de situation du 9 avril.

167 personnes ont été hospitalisées pour un chikungunya. Un quart des hospitalisations concernent des bébés de moins de 6 mois, et un peu moins de la moitié concerne des plus de 65 ans.

33 femmes enceintes ont également été hospitalisées. SpF rappelle que les femmes enceintes doivent être particulièrement vigilantes car « une transmission du chikungunya au moment de la naissance peut avoir des conséquences très graves chez le nouveau-né ».

Les autorités sanitaires ont enregistré 36 cas graves, c'est-à-dire ayant présenté au moins une défaillance d'organe et nécessitant une prise en charge en soins intensifs. Parmi eux, « 19 adultes de plus de 65 ans, une personne avec des comorbidités et 16 nourrissons de moins de 2 mois », a indiqué l'agence de santé publique.

Le nombre de nouveaux cas semble en très légère baisse. En effet, 6289 cas ont été enregistrés dans la semaine du 24 mars, contre 6784 la semaine précédente. Mais « cette interprétation doit être nuancée, car la confirmation biologique systématique des cas suspects pourrait avoir été interrompue, notamment dans les zones de forte circulation de la maladie », a alerté SpF.

Par ailleurs, « la masse de signaux à traiter » allonge les délais de « consolidation des données ». Il s'agit d'un traitement permettant de s'assurer de leur fiabilité quand elles proviennent de sources diverses.

La commune du Tampon a rapporté le plus de cas : près de 5600 cas ont été signalés en 2025, dont près de 800 dans la semaine du 24 mars. Saint-Paul suit avec 900 cas dans la semaine du 24 mars, suivie de Saint-Denis (plus de 750 cas) et Saint-Pierre (près de 600 cas).

Malgré un nombre de cas moins élevé, les autorités sanitaires observent une progression importante dans les communes de la côte est, de Sainte-Marie à Sainte-Rose, ainsi que dans le secteur du Port et de la Possession.

Les 45-59 ans restent ceux qui forment le plus gros contingent de malades. De plus, les plus de 75 ans sont les plus touchés par la maladie transmise par le moustique tigre, avec plus de 2500 cas parmi cette population de 45 000 personnes.

« En revanche, malgré l'absence d'immunité naturelle liée à l'épidémie de 2005-2006, les moins de 20 ans ne sont pas particulièrement affectés », note SpF.

Au total, SpF a estimé que « le pic épidémique ne semble pas » encore avoir été atteint dans la semaine du 24 mars, où l'on a observé « une poursuite de la progression des indicateurs de surveillance en médecine de ville et aux urgences ».

La circulation de la dengue, elle, reste basse « avec une trentaine de cas seulement détectés depuis le début de l'année et un seul cas autochtone » dans la semaine du 24 mars.

## **AVENIR INSTITUTIONNEL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE : LE FLNKS ÉVOQUE UN "ULTIME ACCORD À SIGNER AVANT NOTRE INDÉPENDANCE"**

**Le FLNKS a annoncé que sa participation à la troisième séquence de négociations, concernant un accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, sera décidée lors d'une convention du Front prévue le 26 avril, juste avant la venue de Manuel Valls, attendu le 29 avril.**

Lors d'une conférence de presse, le 8 avril, le FLNKS a de nouveau affirmé que les deux premières séquences de rencontres avec les partenaires lors des déplacements de Manuel Valls fin février et au début du mois étaient bien des discussions, en phase avec le mandat donné lors du Congrès annuel du Front fin janvier à Saint-Louis.

*"Nous n'avons fait que poser nos affaires sur la table concernant notre projet, c'est-à-dire celui de l'indépendance, de l'accession du pays à la pleine souveraineté", a indiqué Aloisio Sako, président du Rassemblement démocratique océanien (RDO). Le prérequis sera que l'accord de Nouméa constitue le "plancher des négociations qui vont s'ouvrir", car ce dernier est, "par essence, un accord politique de décolonisation".*

Cependant, cette phase de discussions arrive à son terme. Le ministre des Outre-mer a posé un projet d'accord sur la table avant de quitter la Nouvelle-Calédonie, le 2 avril. Ce document n'engage que lui, a souligné le Front de libération national kanak et socialiste.

*"Il fait état des positions de chaque partie prenante, avec des écarts encore trop importants", a indiqué le FLNKS, qui a ajouté que le texte ne traduit "qu'un lien d'appartenance encore plus fort à la France", sans mentionner de délai "précis" concernant les transferts de compétence*

*régaliens ni de garantie pour exercer le droit à l'autodétermination", a indiqué Dominique Fochi, secrétaire général de l'Union calédonienne, à l'animation du bureau politique du FLNKS.*

Globalement, le texte ne satisfait pas. *"On ne se retrouve pas dans les positions qui sont dans le projet politique de l'État", selon ce dernier. La question du corps électoral, jugée "cruciale", serait reportée à une date ultérieure par le biais d'une loi fondamentale chargée d'établir les règles de la citoyenneté.*

Concernant la gouvernance, le FLNKS a estimé que la nation calédonienne *"ne peut pas s'inscrire dans un projet de partition du pays". Selon le mouvement, "le renforcement des provinces est à contre-courant de notre vision". Ce dernier atteste qu'il manque des sujets importants comme l'urgence sociale, le nickel, la libération des prisonniers...*

Le FLNKS envisage d'amender le texte. *"C'est le sens du travail qui s'engage maintenant", a annoncé Dominique Fochi. Les différentes composantes vont se réunir pour faire le bilan et apporter leur contribution, avant la tenue d'une convention prévue le 26 avril.*

Cette convention tranchera et donnera mandat ou non au Front pour participer à la troisième séquence de négociations, selon quel calendrier et quelle méthode. *"C'est là que les choses vont commencer", a précisé Aloisio Sako.*

*"Les négociations, déjà, ne devraient pouvoir s'engager que selon certaines conditions". Le FLNKS continue de porter ses fondamentaux, comme la supervision de l'ONU, "un sujet central qu'il faut actionner avant d'entamer les prochaines séquences. Car notre combat doit s'inscrire dans le respect du droit international".*

Concernant la participation de Christian Tein, en présentiel ou par visio. Les échanges sur ce dossier sont *"en cours"*.

"Des solutions pourraient être trouvées. De toute façon, c'est dans la motion de Saint-Louis, on ne peut pas changer ce qui est inscrit dans le marbre", a souligné Dominique Fochi.

"C'est l'ultime accord que nous aurons à signer avant notre indépendance". Le mouvement prendra donc le temps qu'il faut pour avancer sur ces dossiers. "Cette phase ne peut se conclure par un accord négocié dans la précipitation au détriment de nos aspirations."

Pas de compromis, a insisté le secrétaire général de l'UC, qui représenterait un accord "perdant-perdant", marqué par les "concessions" que chaque partenaire devrait faire, mais de parvenir à un accord "gagnant-gagnant", dans lequel tout le monde se retrouverait. Pour Dominique Fochi, "on ne signera pas coûte que coûte un accord si on ne s'y retrouve pas."



## IN KOZMAN POU LA ROUTE : « ZANDARM TÉI SAVA RODE PAUL VERGÈS ZISKA DANN FAR-FAR »

Mézami in far-far kossa i lé ? Sa in sorte gronyé demoune téi konsèrv zot rézèrv mayi, sansa zot somanss, sansa la rékolt pistash, pom-tèr toussala sansa ankor si sé in létazèr dann la kuizine piman konfi, zinzanm, épi toute kouyonade i done lo gou pou manzé é i aranz bien la boush.

Astèr si ni anparl sak ni apèl in gronyé... Figure azot fitintan kan Paul Vergès lété dann la klandéstité zandarm la antann dir lo dirizan lété dann la Plène dé kaf dann i rényon avèk kamarade. Pétète lété vré, pétète lété pa, mé zandarm la rante dann in kaz épi zot la pa trouv arien. Mèm zot la

monte dann far-far pou rode Paul san trouvé...

Donk zot la pran zot kat-kate épi zot la parti pou alé rode Paul ayèr san sikssé bien antandi. Mé si, i anparl ankor lo afr-far sé pou dir sa lété in gayar landroi dann bann kaz lontan é sirtou in bon land roi pou marmaye kashyéte kékshoz k'i fé ké lakaze lontan lété in landroi marmaye téi san azot bien. Domaz sa lé fine alé pars konmsa mwin téi konpran la vi.

Alé ! ni artrouv pli dvan sipétadyé.

**Justin**

## **Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433